

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ENERGIE DES COMMUNES
DE FLANDRE

RAPPORT D'ACTIVITES 2015



SIÈGE EN MAIRIE D'HAZEBROUCK
BUREAU : 30, RUE WAREIN
BP 70189 – 59524 HAZEBROUCK
www.siecf.fr
☎ : 03 28 43 44 45
@ : siecf@ville-hazebrouck.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

TABLE DES MATIERES

1. EDITO	3
2. PREAMBULE	4
3. L'EXERCICE DES COMPETENCES	6
▶ Le régime urbain d'électrification	6
▶ La concession d'électricité en 2015	7
▶ Le contrôle au quotidien de la concession d'électricité	8
▶ Les travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques et les travaux coordonnés (programme article 8)	9
▶ Le contrôle de la TCFE	10
▶ La concession gaz en 2015	11
▶ Les actions pour les usagers en difficulté et l'application des tarifs sociaux	12-13
▶ Les aides à la MDE	14 - 15 - 16
▶ L'achat groupé d'énergie	17
4. LES MOYENS POUR AGIR	18
▶ Les adhérents et les compétences transférées	18
▶ Les réunions	19
▶ Le budget	20
▶ Opérations comptables	20
▶ Le budget 2015	20
▶ Le SIECF a déménagé en 2015	21
▶ Organigramme	22
▶ Evènementiel	23



EDITO

Le SIECF est une instance ayant pour vocation de répondre efficacement à ses missions de base d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité et de gaz avec les deux concessionnaires de réseaux que sont ERDF et GRDF. Les 190 délégués composant l'organe délibérant font régulièrement remonter des besoins nouveaux et demandent la prise en charge de missions complexes notamment pour les petites communes.



Dans ce cadre, les travaux relatifs à la loi sur la Transition Énergétique font l'objet de programmes financés par le SIECF, tant pour les bâtiments communaux que pour l'éclairage public (voir page 14). La libéralisation des tarifs gaz, électricité a motivé le comité syndical à lancer un marché de commandes groupées pour l'achat d'électricité, de gaz naturel, de gaz propane et de fioul domestique à destination des collectivités de notre territoire.

De plus l'année 2015 aura vu le recrutement d'un technicien réseau Jean-Louis CADART pour d'une part la compétence éclairage public et d'autre part le numérique.

Enfin ce qui apparaîtra dans les années à venir comme une forme de chantier du siècle sera le déploiement du Haut Débit. Pour ce faire une entente a été constituée le 1^{er} juin 2015 par le SIECF, la CCFL, la CCFI et la CCHF en vue de mutualiser les actions et le financement du dispositif piloté par le Syndicat Mixte Nord Pas de Calais Numérique.

En conclusion 2015 aura été l'année de réflexion, de gestation et de préparation d'un programme ambitieux à destination des usagers de notre territoire.

Le Président du SIECF,



Michel DECOOL



[RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015]

PREAMBULE

Conformément à l'article L 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport rend compte des activités propres du Syndicat et des missions de service public exécutées sous son contrôle au cours de l'année 2015.

Le SIECF est constitué de 95 communes adhérentes, représentant 181 385 habitants, au 1er janvier 2015 :

ARNEKE,	DRINCHAM,	LEDERZEELE,	PRADELLES,	UXEM,
BAILLEUL,	EBBLINGHEM,	LEDRINGHEM,	QUAEDYPRE,	VIEUX-BERQUIN,
BAMBECQUE,	EECKE,	LOOBERGHE,	RENSCURE,	VOLCKERINCKHOVE,
BAVINCHOVE,	ERINGHEM,	LYNDE,	REXPOEDE,	WALLON-CAPPEL,
BERGUES,	ESQUELBECQ,	MERCKEGHEM,	RUBROUCK,	WARHEM,
BERTHEN,	ESTAIRE,	MERRIS,	STE-MARIE-CAPPEL,	WATTEN,
BIERNE,	FLETRE,	MERVILLE,	ST-MOMELIN,	WEMAERS CAPPEL,
BISSEZEELE,	GODEWAERSVELDE,	METEREN,	ST-JANS-CAPPEL,	WEST CAPPEL,
BLARINGHEM,	HARDIFORT,	MILLAM,	ST-PIERREBROUCK,	WINNEZEELE,
BOESCHEPE,	HAVERSKERQUE,	LES MOERES,	ST-SYLVESTRE-CAPPEL,	WORMHOUT,
BOESGHEM,	HAZEBROUCK,	MORBECQUE,	SERCUS,	WULVERDINGHE,
BOLLEZEELE,	HERZEELE,	NEUF-BERQUIN,	SOCX,	WYLDER,
BORRE,	HOLQUE,	NIEPPE,	STAPLE,	ZEGERSCAPPEL,
BROXEELE,	HONDEGHEM,	NIEURLET,	STEENBECQUE,	ZERMEZEELE,
BROUCKERQUE,	HONDSCHOOTE,	NOORDPEENE,	STEENE,	ZUYTPEENE.
BUYSSCHEURE,	HOUTKERQUE,	OCHTEZEELE,	STEENVOORDE,	
CAESTRE,	HOYMILLE,	OOST-CAPPEL,	STEENWERCK,	
CAPPELLEBROUCK,	KILLEM,	OUDEZEELE,	STRAZEELE,	
CASSEL,	LA GORGUE,	OXELAERE,	TERDEGHEM,	
CROCHTE,	LE DOULIEU,	PITGAM,	THIENNES,	

Territoire du SIECF au 01/01/2015

(En bleu les Communes desservies en gaz)

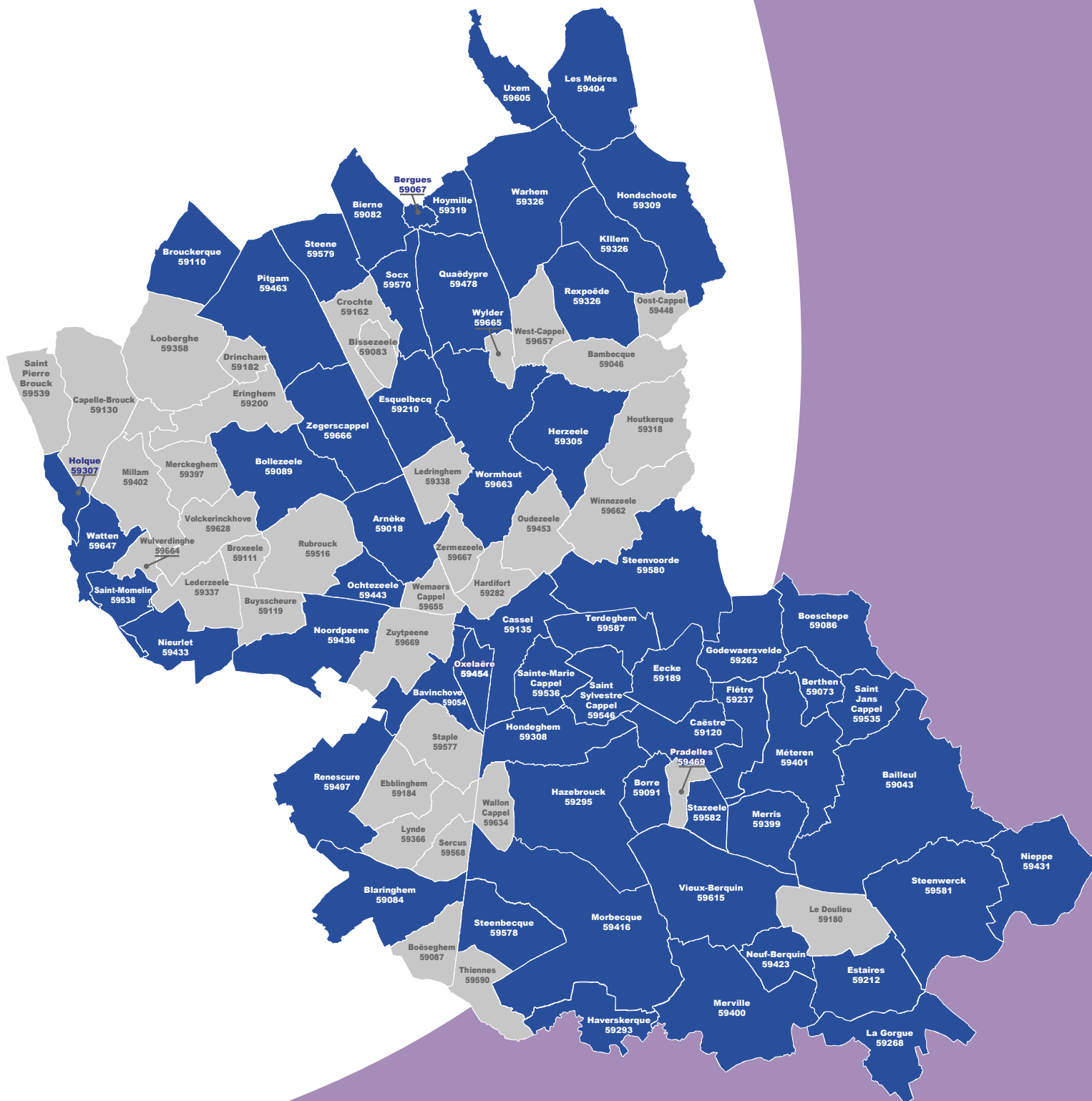
Par arrêtés préfectoraux, les Communes de SPYCKER et GHYVELDE ont intégré la Communauté Urbaine de Dunkerque et ont quitté le SIECF.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Territoire du SIECF au 01/01/2015

(En bleu les Communes desservies en gaz)



L'EXERCICE DES COMPETENCES



► Le régime urbain d'électrification

Par délibération en date du 17 juin 2014, le comité syndical a confirmé le maintien de l'ensemble du territoire du SIECF au régime urbain d'électrification.



[RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015]

► La concession d'électricité en 2015



Le **SIECF est propriétaire des réseaux basse et moyenne tension**, il est la collectivité **organisatrice de la distribution publique d'électricité**. En outre, il se charge de vérifier la fourniture d'électricité aux **tarifs réglementés** sur son territoire.

Le SIECF a confié la concession à **ERDF pour la partie distribution et à EDF pour la partie fourniture aux tarifs réglementés**. ERDF et EDF rendent compte annuellement lors de la présentation du CRAC (Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire).

Le SIECF contrôle la bonne application du cahier des charges de la concession et son objectif est d'améliorer la qualité du service public de l'électricité sur le territoire des communes adhérentes, ainsi que la bonne application du versement de la redevance d'occupation du domaine public aux communes du SIECF.



► Le contrôle au quotidien de la concession d'électricité

Le **contrôle au quotidien** permet de répondre aux **demandes des élus et des usagers** sur la **qualité de la distribution publique d'électricité**.

Détail des dossiers traités :

- **Qualité de la fourniture : 5 dossiers**
- **Renouvellement du réseau : 8 dossiers**
- **Supports vétustes : 6 dossiers**
- **Divers : 8 dossiers**
- **Une médiation entre un usager et ERDF avec JP DECOOL député, suite à la demande du médiateur national de l'énergie.**

Les dossiers font l'objet d'une analyse technique et juridique. Une visite est réalisée sur site si nécessaire. La demande est enregistrée puis traitée directement par le SIECF ou transmise à ERDF. Un point régulier avec ERDF permet de suivre l'avancement des dossiers. Les pétitionnaires sont informés par courrier des suites données à leur demande.



► Les travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques et les travaux coordonnés (programme article 8)

Le SIECF et ERDF ont signé une convention dans le cadre de l'article 8 du contrat de concession. A ce titre pour 2015, de travaux d'effacement et d'enfouissement du réseau basse tension ont été programmés.

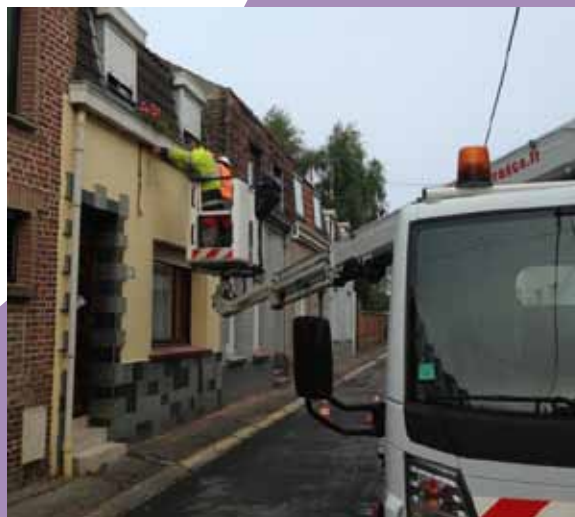
Localisation		
Ville	Secteur concerné	Total HT
Hazebrouck	Rue A. Briand	384 665,46€
Merckeghem	Route de Cassel priorité 1	86 892,14€
Merville	Rue Jean Jaurès	141 223,97€
Nieppe	Quartier du Pont (2 ^{ème} phase)	126 078,36€
Saint Jans Cappel	Rue au Beurre	56 400 ,57€
Saint Sylvestre Cappel	RD 916 (2 ^{ème} phase)	54 185,10€
Socx	Impasse Barbet	13 680,54€
Steenvoorde	Rue de Bailleul	31 478,83€
Total		894 604,97€

ERDF finance 200 000 Euros plus 20 000 Euros pour la suppression des fils nus

Dans ce cadre, des chantiers ont fait l'objet de travaux coordonnés par le SIECF en collaboration avec la Commune (Basse tension/ télécom/ éclairage public).

Certains chantiers ont pris du retard pour causes diverses et n'ont donc été achevés que courant 2016.

Crochte, Estaires, Hondeghem (phase 2) sont réinscrits en 2016.



► Contrôle de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

Le SIECF en sa qualité d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité a le pouvoir de contrôler les versements de la TCFE effectués par les fournisseurs d'électricité.

Pour l'année 2015, le Comité Syndical du 23 Septembre 2014 a décidé à l'unanimité que le SIECF percevrait cette taxe pour l'ensemble de ses communes avec **un reversement intégral** par trimestre sur la base des **sommes de 2012**. La très grande majorité des communes a donné son accord pour ce fonctionnement.

En 2014, on trouvait sur le territoire 8 fournisseurs (EDF, Direct-Energie Poweo, GDF Suez, Enercoop, Planète Oui, INEO Nord-Pas-de-Calais, Proxelia, Lampiris).

Les services du SIECF ont mené des contrôles auprès de ces fournisseurs qui ont permis de régulariser des versements non effectués pour un fournisseur.

Fournisseur	Montant perçu en 2015
EDF	2 549 599,79 €
Direct Energie Powéo	96 576,88 €
GDF Suez	152 951,11 €
Enercoop	307,03 €
Planète OUI	383,11 €
Selia	4,08 €
Proxelia	538,04 €
Lampiris	1201,48 €
Lucia	417,80€
TOTAL	2 801 979,32 €



► La concession gaz en 2015

Le SIECF est propriétaire des réseaux basse et moyenne pression, il est la collectivité organisatrice de la distribution publique de gaz. En outre, il se charge de vérifier la fourniture de gaz aux tarifs réglementés sur son territoire.

Le SIECF a confié la concession historique et la délégation de service public à GRDF. GRDF rend compte annuellement lors de la présentation du CRAC (Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire). Le SIECF contrôle la bonne application du cahier des charges de la concession et son objectif est d'améliorer la qualité du service public du gaz sur le territoire des communes adhérentes.

Contrat historique :

Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondschoote, Hoymille, Ghyvelde (intégration à la CU de Dunkerque au 1er janvier 2014), Killeme, La Gorgue, Les Moeres, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochtezele, Oxelaere, Pitgam, Quaedyne, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel. Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique.

Les Communes de Caestre, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque viennent de transférer leur compétence, elles sont intégrées au contrat historique par avenant, avec effet au 1er janvier 2014

Nouvelle Délégation de Service Public (D.S.P.)

Haverskerque, Herzele, Hondelghem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazele



Le SIECF poursuit un travail important avec GrDF afin de normaliser le versement de la **RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public)** par GrDF aux Communes du SIECF. **La recette attendue par les Communes du SIECF est de 31 274 euros pour l'année 2016.**



► Les actions pour les usagers en difficultés et l'application des tarifs sociaux

Planning des permanences

* A compter du 15/12/2015 les permanences ont lieu 30, rue WAREIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
*HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	*HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	**HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	SEMAINE PAIRE WATTEN Mairie 8H30-11h30	SEMAINE PAIRE WORMHOUT Mairie 8h30-11h30
*HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	*HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	BAILLEUL CCAS 14h-16h	SEMAINE IMPAIRE BERGUES CCAS 9H-11h	SEMAINE IMPAIRE MERVILLE Centre Social 8H30-11h30
			SEMAINE PAIRE HONDSCHOOTE Mairie 14H-16h	SEMAINE PAIRE CASSEL Centre Social 14h-16h
			SEMAINE IMPAIRE *HAZEBROUCK Centre Directionnel 13H30-16h30	SEMAINE IMPAIRE STEENVOORDE Centre Social 14h-16h

Les fournisseurs d'énergie

► Il existe deux types d'offres : les tarifs réglementés fixés par l'Etat et les offres de marché dont les prix sont déterminés par contrats (indexés, fixes...)

Dans une offre à prix fixe, le fournisseur s'engage sur le prix dans la durée mais le consommateur peut changer d'offre à tout moment, sans frais et sans délai.

Il ne faut pas uniquement comparer le prix mais également le service clientèle, les modes de paiement proposés, les frais en cas de retard de paiement...

La qualité de l'énergie reste identique

La qualité de l'électricité et celle du gaz naturel sont garanties par les gestionnaires de réseaux de distribution de la commune.

Les services d'urgence et de dépannage électricité et gaz sont toujours les mêmes

Les services d'urgence et de dépannage sont toujours assurés par le gestionnaire du réseau de distribution, quel que soit le fournisseur d'énergie.

Les tarifs sociaux

Ils permettent de bénéficier d'une déduction forfaitaire, de la gratuité de la mise en service, de l'absence de frais de rejet de paiement et d'un abattement de 80% sur la facturation d'un déplacement en cas d'interruption de fourniture justifiée par un défaut de paiement. Leur attribution est automatique dans la majorité des cas.

Pour l'électricité, le tarif social s'appelle le Tarif de Première Nécessité (TPN). Pour tout renseignement : **n° vert 0 800 333 123** (gratuit depuis un poste fixe).

Pour le gaz naturel, le tarif social s'appelle le Tarif Spécial de Solidarité (TSS). Pour tout renseignement : **n° vert 0 800 333 124** (gratuit depuis un poste fixe).

- Si les ressources permettent de bénéficier de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (**CMU-C**) ou de l'Aide pour une Complémentaire Santé (**ACS**),

- Ou si le **revenu fiscal** annuel de référence du foyer est inférieur à **2 175 euros** par part en France métropolitaine (décret n° 2013-1031 du 15 novembre 2013).



COMMUNE	Dossiers traités en électricité	dont TPN	dont mise à jour TPN	Dossiers traités en gaz	dont TSS	dont mise à jour TSS
BAILLEUL	15	8	2	12	4	1
BERGUES	6	2	0	0	0	0
BLARINGHEM	2	0	0	0	0	0
BORRE	1	0	0	0	0	0
CAESTRE	4	0	0	0	0	0
CASSEL	9	4	1	0	0	0
FLETRE	1	0	0	0	0	0
HAZEBROUCK	95	25	8	52	11	6
HONDEGHEM	3	1	0	0	0	0
HONDSCHOOTE	12	4	2	3	0	0
LEDRINGHEM	2	0	0	0	0	0
MERVILLE	5	3	0	1	0	0
METEREN	1	0	0	0	0	0
MORBECQUE	1	0	0	0	0	0
NEUF-BERQUIN	1	0	0	0	0	0
SERCUS	1	0	0	0	0	0
STAPLE	2	0	0	0	0	0
STEENVOORDE	25	14	4	18	6	3
ST-SYLVESTRE-CAPPEL	3	0	0	0	0	0
WATTEN	5	1	0	0	0	0
WORMHOUT	11	4	1	4	1	1
TOTAL	205	66	18	90	22	11

Total : 295 dossiers traités en 2015



► Les aides à la MDE (Maîtrise de la Demande en Énergie)

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est un service à destination des communes.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) vise à maîtriser les dépenses d'énergie des communes, ce dispositif permet de les doter d'une compétence technique « énergie » et mutualisée.

Le CEP propose un ensemble de services pour orienter les choix en matière de performances énergétiques. Grâce à un suivi des dépenses et des consommations énergétiques, il initie et met en œuvre un plan d'actions visant la réduction des consommations, suit les actions engagées et accompagne les changements de comportements.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est également un outil d'accompagnement du Plan Énergie Climat des communautés de communes Flandres Intérieures, Flandres-Lys et des Hauts de Flandres. Dans ce projet, le CEP soutient l'amélioration de la qualité patrimoniale du parc

bâti par des actions sur l'isolation et la maîtrise énergétique. Ce service vise également à améliorer l'efficacité énergétique des équipements et propose des alternatives aux énergies fossiles. Il incite à engager des projets de réhabilitation d'éclairage public et de rénovations thermiques des bâtiments publics et avec des objectifs ambitieux.

Dans ce cadre, le SIECF propose, depuis 2014, une aide financière aux projets de rénovation énergétique des équipements publics au travers de l'appel à projets Maîtrise de la Demande en Énergie. Ce coup de pouce vise l'exemplarité des projets, portant les niveaux de performance au delà du simple cadre réglementaire.

Pour la première année du dispositif d'aide, 367 061,90 euros d'aide ont été attribués à 25 communes sur des projets d'éclairage public et de bâtiments. Ces projets permettent de stabiliser les charges de fonctionnement des communes tout en participant à la vie économique du territoire.

Aides pour la Maîtrise de la Demande en Énergie 2015

	Eclairage Public		Bâtiment		TOTAL		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Description
Estimation des travaux	1 289 625€	43%	1 738 741 €	57%	3 028 365 €		
Montant des travaux éligibles	858 041 €	50%	842 456 €	50%	1 700 496 €	56%	des travaux portent sur des travaux d'économie d'énergie
aide SIECF	224 462 €	60%	150 484 €	40%	374 946 €	22%	des travaux d'économie d'énergie a reçu une aide financière
projets déposés	25	69%	11	31%	36		

Aides pour la Maîtrise de la Demande en Énergie 2015 - BATIMENT

Communes	Type de projets	Montant prévisionnel en € HT	Montants éligibles en € HT	Part aidée sur le montant éligible	Participation maximale du SIECF en € HT
ERINGHEM	Salle des fêtes et école primaire	6 554 €	6 456 €	40%	2 582,40 €
HAZEBROUCK	Ecole Lamartine	23 566 €	23 566 €	40%	9 426,40 €
ZERMEZEELE	Mairie	13 615 €	13 615 €	40%	5 446,00 €
PITGAM	Vestiaire du Stade Vermote	231 942 €	79 768 €	32%	25 525,80 €
STEENWERCK	«Maison Decanter» Création de salles de classe pour l'école de musique	76 688 €	73 754 €	32%	23 601,20 €
ZUYTPEENE	Ecole publique maternelle	14 500 €	14 500 €	32%	4 640,00 €
SAINT JANS CAPPEL	Musée Marguerite Yourcenar	16 266 €	11 182 €	32%	3 578,40 €
OXELAERE	Maison Assistance Maternelle	44 602 €	23 311 €	32%	7 459,50 €
LYNDE	Salle des fêtes	151 093 €	71 920 €	25%	17 980,00 €
REXPOEDE	Vestiaire sportif	832 376 €	412 385 €	10%	41 238,47 €
ARNEKE	Salle polyvalente Charles Paccou	327 539 €	112 000 €	10%	9 006,00 €
TOTAL	11	1 738 741 €	842 456 €	18%	150 484 €

Aides pour la Maîtrise de la Demande en Energie 2015 - ECLAIRAGE PUBLIC

Communes	Type de projets	Montant prévu en € HT	Montants éligibles en € HT	Part aidée sur le montant éligible	Part aidée sur le montant éligible	Part de Réduction d'énergie	volume théorique d'énergie économisée (en kWh)
NIEPPE	la ville	147 135 €	96 686 €	40%	38 674,40 €	-69%	84 106
STEENVOORDE	3 rues	27 941 €	24 738 €	40%	9 895,20 €	-56%	4 691
BIERNE	Route de Dunkerque.	23 756 €	21 488 €	32%	6 876,20 €	-60%	44 973
CAESTRE	le village	46 933 €	30 820 €	32%	9 862,40 €	-84%	16 338
CAPPELLE-BROUCK	3 rues	21 717 €	17 993 €	32%	5 757,80 €	-86%	17 060
ESQUELBECQ	15 rues	72 834 €	34 250 €	32%	10 960,00 €	-65%	38 106
HOYMILLE	11 rues	40 620 €	38 460 €	32%	1 910,40 €	-76%	22 089
LE DOULIEU	2 résidences	36 621 €	34 969 €	32%	11 190,10 €	-65%	9 738
MERCKEGHEM	Route de Cassel.	48 472 €	38 893 €	32%	12 445,80 €	-13%	229
- MERRIS	Ensemble de la commune.	39 020 €	36 195 €	32%	11 582,40 €	-47%	20 574
MORBECQUE	6 rues	36 936 €	25 016 €	32%	8 005,20 €	-45%	10 165
SAINTE MARIE CAPPEL	8 rues	19 140 €	15 516 €	32%	4 965,20 €	-79%	12 800
SAINT-PIERRE-BROUCK	3 rues	11 391 €	6 176 €	32%	1 976,40 €	-65%	6 724
STRAZEELE	2 résidences	35 356 €	21 690 €	32%	6 940,80 €	-75%	10 068
VIEUX BERQUIN	le village	72 668 €	61 600 €	32%	19 712,00 €	-53%	34 187
CASSEL	2 rues	64 171 €	37 140 €	20%	7 428,00 €	-58%	7 278
DRINCHAM	3 rues	19 897 €	8 860 €	20%	2 835,20 €	-87%	5 439
ESTAIRES	La ville	59 512 €	40 438 €	20%	8 087,60 €	-5%	25 432
MERVILLE	5 rues	51 824 €	51 824 €	20%	10 364,80 €	-78%	27 643
MILLAM	Rue de Lederzeele.	95 658 €	68 594 €	20%	13 718,80 €	11%	521
REnescure	3 rues	34 793 €	20 062 €	20%	4 012,40 €	-58%	8 441
RUBROUCK	3 rues	26 116 €	16 058 €	20%	3 211,60 €	-84%	7 534
STEENBECQUE	4 rues	43 107 €	29 920 €	20%	5 984,00 €	-67%	14 537
BOESCHEPE	le village	187 951 €	60 000 €	10%	6 000,00 €	-79%	70 356
FLÊTRE	le village	26 056 €	20 655 €	10%	2 065,50 €	77%	26 083
TOTAL	25	1 289 625 €	858 041 €	26%	224 462 €		471 904
		1€ dépensé permettra d'économiser			2,10	kWh	
L'économie d'énergie générée sera équivalente à la consommation d'électricité* de		147	ménages**, soit la consommation de			339	personnes
* Calculé par rapport à la consommation d'électricité d'un ménage français, hors chauffage et eau chaude, de 3 200 kWh/an (Chiffres RTE pour l'année 2013)							
** 1 ménage français est constitué de 2,3 personnes (statistiques INSEE 2007)							



COMMUNES	SECTEUR	TYPE INTERVENTION	NOMBRE DE COMPTE RENDU ANNÉE 2015
Bierne	Eclairage Public	CCTP - Analyse	2
Boeschepe	Batiment	Preconisation	1
Boeseghem	Batiment	Preconisation	1
Brouckerque	Eclairage Public	CCTP - Analyse	2
Buyssechre	Batiment	Visite	0
Caestre	Eclairage Public	Preconisation - CCTP	2
Cappellebrouck	Eclairage Public	CCTP - Analyse	2
Cassel	Eclairage Public	Preconisation	1
Crochte	Batiment	Visite	1
Drincham	Eclairage Public	Preconisation	1
Esquelbecq	Eclairage Public	Visite -Preconisation - CCTP - Analyse	3
Estaires	Eclairage Public	Visite	1
Godewaersvelde	Eclairage Public	Visite - Preconisation - Analyse	2
Holque	Eclairage Public - Batiment	Visite - Preconisation - Analyse	2
Hondschoote	Eclairage Public	Preconisation	1
Hoymille	Eclairage Public	Visite - Preconisation - CCTP - Analyse	2
La Gorgue	Eclairage Public	Visite -Preconisation	1
Le Douliou	Eclairage Public	Visite -Preconisation - CCTP - Analyse	3
Lederzeele	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
Ledringhem	Eclairage Public	Visite -Preconisation - Analyse	3
Looberghe	Eclairage Public	Preconisation	1
Merckeghem	Eclairage Public	Preconisation	1
Millam	Batiment	Visite - Preconisation	2
Neuf-Berquin	Batiment	Visite - Preconisation	1
Nieppe	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
Oxelaere	Eclairage Public - Batiment	Visite - Preconisation	2
Renescure	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
Rubrouck	Eclairage Public	Visite - Preconisation	
Ste-Marie-Cappel	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
St-Jans-Cappel	Batiment	Visite - Preconisation	1
St-Pierre-Brouck	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
St-Sylvestre-Cappel	Eclairage Public - Batiment	Visite - Preconisation - Analyse	2
Vieux-Berquin	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
Watten	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
Wemaers-Cappel	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
West-Cappel	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
Zegerscappel	Eclairage Public	Visite - Preconisation	1
Zermezeele	Batiment	Visite -Preconisation - Analyse	1
Zuytpeene	Batiment	Visite -Preconisation - Analyse	1
TOTAL			53



► L'achat groupé d'énergie

Au vu de l'aspect positif du marché groupé d'achat de gaz naturel 2014, le SIECF a proposé un marché d'achat groupé d'énergie aux communes adhérentes au SIECF en 2015 :

Lot 1	>36 KVA	pour 50 collectivités	attribué à EDF
Lot 1	<36 KVA	pour 89 collectivités	attribué à Engie - GDF/Suez
Lot 1	Eclairage public	pour 85 collectivités	attribué à Engie - GDF/Suez
Lot 2	Gaz naturel	pour 13 collectivités	attribué à Engie - GDF/Suez
Lot 3	Gaz propane	pour 32 collectivités	attribué à Primagaz
Lot 4	fioul	pour 29 collectivités	attribué à Nord combustibles

Les communes de Arnèke – Bailleul – Bambecque – Bavinchove – Bierne – Bissezele – Blaringhem – Boeschèpe – Boeseghem – Bollezele – Borre – Brouckerque – Broxeele – Buysseure – Caestre – Cappellebrouck – Cassel – Crochte – Drincham – Ebblinghem – Eecke – Eringhem – Esquelbecq – Estaires – Flêtre – Godewaersvelde – Hardifort – Haverskerque – Hazebrouck – Herzele – Holque – Hondeghe – Hondschoote – Houtkerque – Hoymille – Killem – La Gorgue – Le Doulieu – Lederzele – Ledringhem – Les Moères – Looberghe – Lynde – Merckeghem – Merris – Merville - Millam – Morbecque – Neuf-Berquin – Nieppe – Nieurlet – Noordpeene – Ochtezele – Oost-Cappel – Oudezele – Oxelaere – Pitgam – Pradelles – Quaedypre – Renescure – Rexpoëde – Rubrouck – Saint-Jans-Cappel – Saint-Momelin – Saint-Pierre-brouck – Saint-Sylvestre-Cappel – Sainte-Marie-Cappel – Sercus – Steene – Steenvoorde – Steenwerck – Strazele – Terdeghem – Thiennes – Uxem – Vieux-Berquin – Volckerinckhove – Wallon-Cappel – Warhem – Watten – Wemaers-Cappel – West-Cappel – Winnezele – Wormhout – Wulverdinghe – Wylder – Zegerscappel, la Communauté de Communes Flandre Lys, la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, le Syndicat Mixte SIROM Flandre Nord, Wateringues 4ème Section, Section Wateringues Les Moeres, CCAS d'Hazebrouck, CCAS de Wormhout.



LES MOYENS POUR AGIR

► Les adhérents et les compétences transférées

Le SIECF est un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) à la carte. Il exerce une compétence obligatoire : la distribution publique d'électricité, et deux compétences optionnelles : la distribution publique de gaz et les télécommunications.

Au titre de l'année 2015,

	Electricité	Gaz	Télécom
Collectivités adhérentes	95	84 dont 59 desservies en gaz	0

En 2015, les Communes de Ebblinghem, Eringhem, Hardifort, Looberghe, Lynde, St Pierrebrouck, Sercus, Thiennes, Volckerinckhove, Wemaers-Cappel, Zuytpeene n'adhèrent pas à la compétence gaz.

Une réforme statutaire entre en vigueur au 01/01/2016



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

► Les réunions

► Le Comité syndical

Les délégués ont pu participer à 5 réunions du Comité syndical :

le 13 janvier 2015 CCFL la Gorgue

le 29 avril 2015 Meteren

le 22 juin 2015 Steenvoorde

le 27 août 2015 Steenvorde

le 12 octobre 2015 Blaringhem

séance reportée le 20 octobre 2015 à Hazebrouck

► Le Bureau

Les élus du Bureau se sont réunis **7 fois**

9 mars 2015

16 avril 2015

4 juin 2015

28 juillet 2015

24 septembre 2015

12 octobre 2015

11 décembre 2015



► Réunion CCSP (commission consultative des services publics locaux)

le 27 août 2015 à Hazebrouck

► Réunion de la commission paritaire de la transition énergétique (CCFI - CCFL - CCHF - SIECF)

le 11 décembre 2015 à Hazebrouck

► Le travail partenarial avec le SM Nord-Pas de Calais Numérique et les 3 communautés de communes

- Signature de la convention de l'ENTENTE le 1er juin 2015 à Nieppe

- Conférence de l'ENTENTE le 8 juillet 2015 à Blaringhem

- Réunion d'information sur le numérique le 13 novembre 2015 Steenvoorde



► Le budget

Principales recettes :

- Redevances de fonctionnement (R1) en électricité et gaz
- Redevances d'investissement (R2) en électricité
- Cotisations des communes (3 euros par habitant)
- Taxe sur la consommation finale d'électricité
- Participation des communes aux travaux (travaux des ex SER et Article 8)
- Participation des communes aux travaux coordonnés (Télécom et Éclairage Public).

Principales dépenses :

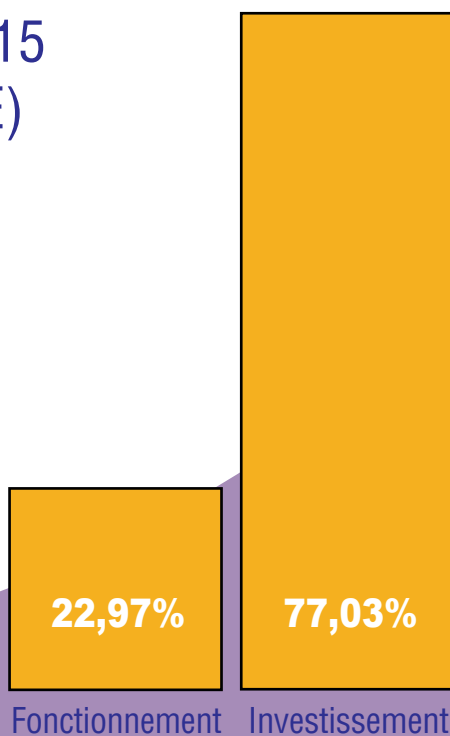
- Travaux sur les réseaux électriques dont les travaux prévus dans le cadre de l'article 8 (effacement et enfouissement des réseaux électriques)
- Travaux coordonnés (F.T et E.P)
- Aide aux Communes pour les travaux d'économie d'énergie (MDE - Maîtrise de la demande en Energie)
- Reversement de la taxe sur la consommation finale d'électricité aux communes
- Remboursement des emprunts des ex SER
- Charges de personnel
- Charges à caractère général (bureau, fournitures diverses...)
- Chapitre 65 (autres charges de gestion courante).

► Opérations comptables

2014	2015
Mandats 795	mandats 935
Titres 166	Titres 143 ⁽¹⁾

(1) La diminution des titres émis est liée à la fin de l'électrification rurale (fin de récupération de la TVA).

► Budget 2015 (hors TCFE)



► Le SIECF a déménagé en 2015

Les services du SIECF ont déménagé pour s'installer le 15/12/2015 au 30, rue Warein plein centre ville à Hazebrouck à proximité de la gare, de la grand place et des services sociaux pour un accueil optimal des usagers en précarité énergétique. Le bâtiment a été restructuré pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Contrairement aux anciens locaux du centre directionnel, le bâtiment dispose d'une vaste salle de réunion permettant d'organiser les réunion de bureau et de travail avec les partenaires institutionnels. Les travaux ont permis de répondre à certaines exigences basse consommation avec pose d'un éclairage intérieur à leds, avec éligibilité aux certificats d'économie d'énergie par la pose de menuiseries adaptées.



Eclairage interieur à leds



► Organigramme

MICHEL DECOOL
Président du SIECF
siecf@ville-hazebrouck.fr



NATACHA LECERF-NOEL
Directrice générale des services
nlecerf_siecf@ville-hazebrouck.fr



HERVE SAISON
Chargé de mission
hsaison_siecf@ville-hazebrouck.fr



NATHALIE PIETERSOONE
Comptabilité-Finances
npietersoone_siecf@ville-hazebrouck.fr



NATHALIE RAOUT-BOSCO
Service Précarité Energétique
nraout_siecf@ville-hazebrouck.fr



FREDDY SMAEGHE
Comptabilité-Finances
Agent à temps non complet (activité accessoire)
oostcappel@orange.fr



REMI NORMAND
Conseiller Energie Partagé
rnormand_siecf@ville-hazebrouck.fr



JEAN-LOUIS CADART
Responsable Réseau sec
jlcadart_siecf@ville-hazebrouck.fr



► Evènementiel

- 22 mai : **Visite chantier enfouissement à Merville**
- juin : **Lancement de notre site internet**
- 1er juin : **Signature convention entente CCFI - CCHF - CCFL - SIECF**
- 16 juin : **Un café pour s'informer à Hondschoote avec Initiatives Rurales**
- 18 juin : **Présentation par GRDF des nouvelles données CRAC à Paris**
- 29 octobre : **Visite chantier gaz à Hoymille avec GRDF**
- 13 novembre : **Réunion info numérique à Steenvoorde**
- 8 décembre : **Réunion info sur achat énergie à Wormhout**





SIÈGE EN MAIRIE D'HAZEBROUCK
BUREAU : 30, RUE WAREIN
BP 70189 – 59524 HAZEBROUCK
www.siecf.fr

☎ : 03 28 43 44 45

@ : siecf@ville-hazebrouck.fr

**PERMANENCE PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE**
☎ 06 48 17 92 88

**CONSEIL EN ÉNERGIE
PARTAGÉ**
☎ 07 88 56 39 40

